

Accord de modulation « Spécial Crise » **FO SIGNE !**

Les militants FO ont décidé la signature de **l'accord de modulation du temps de travail dit « de crise » (limité au 31 décembre 2009)** qui va s'appliquer sur l'usine d'Angoulême (Agriers + Espagnac).

FO a revendiqué et obtenu une très grande partie de ses demandes écrites tout en obtenant le plein emploi, le plein salaire et surtout l'arrêt de CPs ou JRTTs imposés. Les élus FO souhaitent que cet accord s'inscrive pour la sauvegarde de nos emplois !!

Une partie des derniers points évoqués par FO lors du CE exceptionnel du 10 mars ont été pris en compte par la Direction sur la version définitive de l'accord.

Les objectifs de Force Ouvrière d'aller vers un accord « gagnant-gagnant » sont quasiment atteints.

- ▶ Pas de perte de salaire ni de primes
- ▶ Souplesse dans l'application des modulations
- ▶ Solidarité inter-services, ilots, ateliers, usines
- ▶ Prise en compte des contrats particuliers, des VSD et des services supports
- ▶ Rétroactivité liée au HB au 1^{er} janvier 09 pour les équipiers et astreintes.
- ▶ Préservation des congés et RTTs
- ▶ Importance de la commission de suivi des signataires de l'accord dans son rôle d'information et de décisions.

La décision d'une signature était difficile à prendre mais vous vivez depuis 4 mois la forte chute des entrées de commande (de 40% à 70%). Pour **FO**, laisser cette situation se régler par la prise unique de CPs ou JRTTs ne pouvait durer plus longtemps.

Et vous nous avez fait comprendre que cela n'était plus vivable !! Car beaucoup d'entre vous ont déjà anticipé leur CPs et/ou leur JRTTs. Nous avons aussi entendu le désaccord de certains. Nous le respecterons et continuerons via la commission de suivi de régler des cas litigieux ou injustes. Que les non signataires respectent aussi notre engagement !!

Cet accord de modulation va nous permettre de gagner du temps et de reculer l'entrée dans d'éventuelles mesures de chômage partiel qui ont un impact très négatif sur votre feuille de paye et précède un avenir incertain.

Considérant que cet accord est signable, nous engageons notre signature sans démagogie et vous serez seul juge du bien fondé ou pas de celle-ci.

Les élus FO sont à votre disposition pour commenter le contenu de l'accord et sont à votre écoute lors de son application.

Rejoignez **FO et construisons ensemble notre avenir !!**